

Identifications dans l'exil : les réfugiés du camp de Maheba (Zambie)

Michel Agier *

L'accord de paix signé en avril 2002 à Luanda, entre le gouvernement angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), dont le chef historique, Jonas Savimbi, a été assassiné deux mois plus tôt, a mis fin à plus de vingt-sept ans de guerre intérieure en Angola. Guerre interminable dont les enjeux ont relevé successivement de la lutte anticoloniale (des années soixante jusqu'en 1975), puis d'une opposition indirecte entre les deux blocs de la guerre froide (1975-1988) : l'Union soviétique et Cuba soutenaient le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, au pouvoir depuis 1975) pendant que les États-Unis et l'Afrique du Sud étaient derrière l'Unita. Enfin, depuis la fin des années quatre-vingt, les enjeux du conflit sont devenus le contrôle territorial, le développement du trafic international des armes et l'accès privé aux ressources de pétrole et diamants.

De plus en plus étrangère aux raisons de la guerre, la population civile en a été la principale victime : 500 000 Angolais ont été tués depuis 1974 ; 12 millions de mines antipersonnel ont été posées dans le pays ; entre 2 et 4 millions de personnes (estimations variant selon les sources) ont été forcées au déplacement interne, errant pendant des années depuis leurs villages jusqu'à la forêt et aux camps provisoires, de ceux-ci vers des installations en zones rurales ou dans les périphéries urbaines, avant de se retrouver à nouveau en camps de déplacés au fil des fluctuations de la guerre intérieure. À cette errance, ont été associés la misère des plus démunis d'entre les déplacés, celle de centaines de milliers de personnes privées de leur moyen d'existence et ne recevant aucune aide, ainsi que l'exil de 450 000 ou 500 000 réfugiés¹. Ceux qui ont passé la frontière se sont réfugiés dans les pays voisins – Zambie, Congo, RDC (ex-Zaïre), Namibie –, d'où ils ont été parfois refoulés *manu militari*, où d'autres fois ils ont pu s'installer, comme ce fut le cas en Zambie, dans les villes et dans les camps du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ouverts il y a vingt ou trente ans. Le tiers de la population angolaise (soit environ 4 millions sur une population totale de 12 millions d'habitants) s'est ainsi retrouvée en situation de déplacement. Les urgences de l'après-guerre, pour le gouvernement

* Anthropologue IRD, Centre d'études africaines (EHESS).

1 Un bilan de la situation et une évaluation des chances de paix en Angola sont présentés par Christine Messiant [2002].

angolais, sont la démilitarisation des 50 000 combattants de l'Unita, puis le retour des déplacés internes et enfin celui des réfugiés.

Dans le camp de Maheba, situé au Nord-Ouest de la Zambie, à 200 kilomètres environ de la frontière angolaise, 88 % des 58 000 réfugiés sont des Angolais, certains étant sur ce site du HCR depuis son ouverture en 1971. Entre avril et juin 2002, c'est-à-dire dans les trois mois qui ont suivi la signature de l'accord de paix, 3 000 d'entre eux ont quitté le camp, par petits groupes, voire individuellement, quelques éclaireurs allant évaluer la situation en Angola avant que le reste de leur famille ne les rejoigne. De l'avis général, ce rythme de 1 000 départs mensuels de Maheba n'a pas représenté un mouvement massif de reflux vers le pays d'origine, et au cours des mois suivants, l'effet de l'annonce de la paix s'amenuisant, les départs ont été peu significatifs.

La situation créée par la fin de la guerre est incertaine. Les organisations humanitaires ne savent pas encore si elles doivent ou non envisager de laisser le camp pour suivre les réfugiés ailleurs. Le HCR tente de contrôler la situation en interrogeant les partants et les éventuels transporteurs privés, mais sans vraiment y parvenir, et ses responsables locaux évoquent de manière imprécise un rapatriement collectif qui serait organisé en 2003. Enfin, les réfugiés angolais manifestent, dans leur ensemble, une prudence à l'égard du rapatriement. D'une part, ils sont échaudés par l'expérience de deux fins de guerre avortées et deux faux retours : les accords de paix signés en 1991 et 1994 ont été rompus dans les mois ou les années qui ont suivi, obligeant les « retournés » à revenir dans les camps des pays limitrophes. D'autre part, face à l'alternative qui se présente à nouveau, la motivation pour partir ou pour rester dépend de l'ancienneté de l'installation sur le site, de la qualité de cette installation (notamment de l'accès à des terres agricoles), de l'énergie de la famille selon sa composition plus ou moins vulnérable et selon l'état de santé de ses membres, des conditions attendues sur les lieux d'origine telles qu'en parle la rumeur. Des vieillards, bien installés sur le lopin de terre que leur a concédé le HCR, ont d'ores et déjà décidé de ne pas partir alors que leurs enfants adultes se préparent au retour, mais après les récoltes... La volonté de rester dans le camp apparaît chez des réfugiés de longue date alors que d'autres, tout aussi anciens, se plaisent à imaginer des projets économiques associés à un futur retour conditionnel... Les derniers arrivants sont trop fatigués ou méfiants pour décider quoi que ce soit, et bien sûr les réfugiés non angolais craignent la fermeture du camp. Comprendre l'incertitude et la disparité des réponses des réfugiés face à l'éventualité du retour nécessite un détour par des questions et des descriptions relatives à l'identification dans les espaces de l'exil, et donc à l'existence d'un ordre social dans les camps, ordre dont la formation dépend tout à la fois de l'état de guerre, de l'aide humanitaire, et des relations sociales qui se nouent entre tous les acteurs en présence sur cet espace de confinement.

Juste après la guerre : survivre et revivre dans les camps

Les guerres et l'exil placent les survivants en rupture brutale avec ce qu'ils vivaient auparavant, avant l'événement, le « trauma » de la violence et du déplacement forcé. Guerres et exils définissent donc une situation inédite dans l'exis-

tence de leurs victimes. En même temps que doit être résolu le minimum de survie physique, pour elles se pose de façon cruciale une question de maintien de l'identité: Michael Pollak l'avait observé à propos de l'expérience concentrationnaire dans les camps nazis, « l'identité ne devient une préoccupation et, indirectement, un objet d'analyse que là où elle ne va plus de soi, lorsque le sens commun n'est plus donné d'avance et que des acteurs en place n'arrivent plus à s'accorder sur la signification de la situation et des rôles qu'ils sont censés y tenir » [Pollak, 1990 : 10]. Les guerres ont perdu les règles de l'art militaire et répandent l'horreur en prenant la population civile comme cible ou en otage². Dans ces circonstances, le maintien ou non de l'intégrité individuelle interroge l'universalité du principe d'humanité: le contact personnel avec la réalité peut être perdu, physiquement ou psychologiquement (d'où les programmes de « psychiatrie humanitaire »), tout comme se perdent, dans la violence, la guerre sale et la fuite face aux massacres, ce minimum d'identité qui vient de l'intelligibilité mutuelle – de la possibilité d'un langage universel, donc – entre les plus diverses expériences humaines, communicables au-delà de toutes leurs différences [Lévi-Strauss, 1977 : 10]. L'expérience de l'autre fonde l'identité commune: si son impossibilité traduit un certain obscurantisme de la pensée [*ibidem*], elle est aussi le résultat d'une domination de la terreur sur la vie sociale³. La perte de l'identité dans sa dimension relationnelle, en tant qu'altérité de l'autre [Augé, 1994], résulte donc, très précisément, d'une disparition de l'espace *public*.

La mise en danger simultanée de l'identité de soi, physique, intime et individuelle, et de l'identité de l'humain, universelle et abstraite, évoque la brutale transparence de l'une à l'autre. Elle met en évidence, dans la rupture des trajectoires individuelles, la perte des cadres de l'identité collective: groupes, institutions, corps intermédiaires, c'est-à-dire tout ce qui constitue le monde social et politique qui « est entre les humains » et fait le lien entre tous [Arendt, 1995]. Cette disparition, selon Hannah Arendt [1995 : 186] fait croître le « désert », non pas un désert intérieur, nietzschéen, mais extérieur, celui qui désigne un vide entre les humains. C'est la perte des médiations qui rend la vie totalement « vulnérable » comme dit le langage humanitaire, ou totalement « nue » comme la désigne Agamben [1997]: une vie immédiate sur laquelle peut s'exercer le « biopouvoir », un pouvoir fondé sur l'impossible distinction entre la vie naturelle (*zoé*) et la vie sociale ou politique (*bios*). Seules d'autres créations sociales et symboliques intermédiaires peuvent rendre à nouveau possible, pour chacun, le sentiment d'être-au-monde avec les autres.

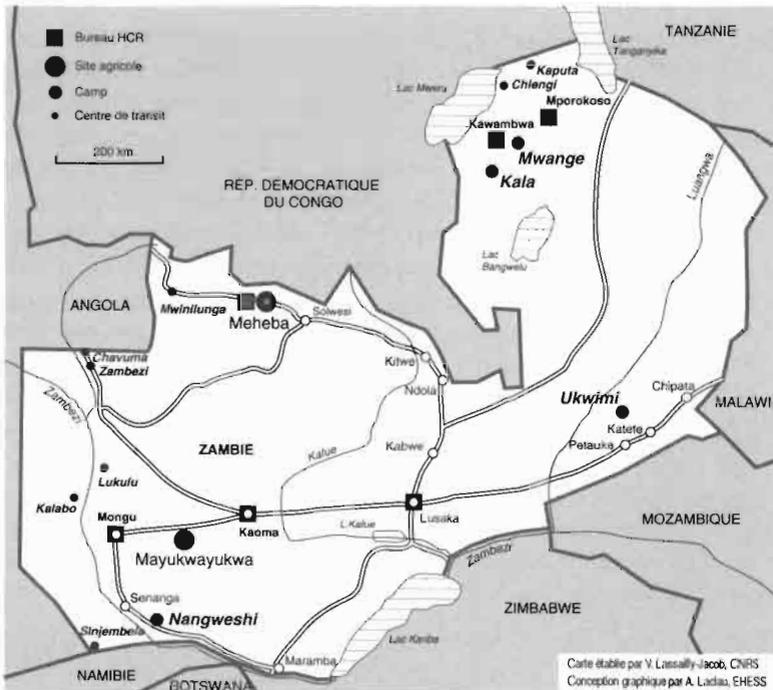
Comment naissent ces cadres sociaux, intermédiaires, d'identification, parmi celles et ceux que nous ne rencontrons en vie que dès lors qu'ils ont survécu à un événement de guerre, de violence et de fuite, c'est-à-dire déjà dans l'exil, *juste*

2 Les trois quarts des victimes de conflits internes sont aujourd'hui des civils, et la traque des civils fait partie des méthodes des « guerres sales »: soupçonnés d'avoir été complices des adversaires, leur massacre ou leur déplacement forcé font partie de toute nouvelle prise de territoire.

3 Daniel Pécaut [2000] montre comment, en Colombie, la terreur de la vie quotidienne résulte de l'incapacité où se trouvent les personnes de se frayer un chemin à l'écart des réseaux violents (guérillas, paramilitaires, narcotrafiquants, milices urbaines).

après la guerre? Littéralement survivants, ils sont en situation transitoire, en attente de retrouver une vie sociale en même temps que devant soigner leur corps et se mettre à l'écart d'un contexte dangereux : c'est dans cette conjonction précise entre les dimensions sociale, corporelle et spatiale de la survie que peuvent se comprendre les terrains de l'humanitaire. L'humanitaire n'est pas seulement définissable comme une intervention extérieure, plus ou moins charitable ou politique. Cette intervention institue une situation de biopouvoir et un espace d'exception qui doit être, en principe, maintenu à distance de la vie sociale ordinaire comme de la guerre. Mais, dans le même temps, elle crée un espace de relations sociales : des relations établies entre des victimes de guerre, d'exode, et des intervenants locaux ou internationaux appartenant à des structures de soin, santé ou protection. Christian Geffray a bien montré, à propos de la Renamo⁴ au Mozambique, que la guerre tend à engendrer et fixer des « corps sociaux » dont le sort se lie étroitement aux factions armées sans que cela corresponde à aucun projet politique précis [Geffray, 1990]. De même, on peut observer que les différentes populations mises en contact dans le cadre de l'exil induit par la guerre engendrent des *ordres sociaux* d'un nouveau type. Sur le terrain de l'humanitaire, un ordre social de formation

Figure 1 – Modalités d'installation des réfugiés en Zambie, 2001



Source : Lassailly-Jacob, 2002.

4 Résistência Nacional Mozambicana, guérilla active de 1977 jusqu'au début des années quatre-vingt-dix.

hybride est créé, il fonde la nouvelle localité des individus placés là, collectivement, dans l'exil.

À l'instar de tous les sites humanitaires, le camp de Maheba en Zambie peut être appréhendé comme n'importe quelle agglomération humaine relativement hétérogène et massive. C'est un microcosme social localisé : on peut s'intéresser à son histoire de peuplement, aux rapports entre différentes catégories de population, à leurs localisations respectives sur le site, aux dominations et aux rapports de travail, en somme à toute la réalité d'un ordre social du camp de réfugiés appréhendé comme l'ordre d'un village ou d'un bourg d'Afrique ou d'ailleurs. C'est dans cet esprit qu'on le décrira ici.

Pourtant, une autre dimension, moins banale, apparaît très vite. C'est celle des identifications qui se forment dans l'exil. Quand on s'interroge sur la façon dont les réfugiés perçoivent leur espace de vie, on est confronté à plusieurs espaces de référence : celui concret et précisément délimité du camp dans lequel ils vivent ; celui des lieux de départ, devenus violents et dorénavant lointains ; ou encore celui, plus diffus, plus « liquide » et extraterritorial [Bauman, 2000] de la route de l'exode. La pluralité des contextes d'identification se retrouve dans la diversité des situations observables : celle du camp dans son ensemble, dont les phases de peuplement renvoient à l'histoire des guerres de la région, et celle de chaque personne en particulier, faisant de la condition de réfugié une identité fragmentée, comme le montrent les trois « catégories » de réfugiés présentées ci-dessous.

Les sites humanitaires sont supposés être des espaces précaires, toujours provisoires. De ce principe découle l'équivalence entre l'arrêt officiel d'une guerre, le départ des réfugiés et la fin du camp. Qu'en est-il de cette fin trop prévisible ? Quelle résistance lui opposent éventuellement ceux qui ont refait leur vie là ? Que deviennent l'espace lui-même et ses aménagements après le départ des réfugiés, pour autant que tous retournent ? La réponse à ces questions dépend des conceptions de la localité qui s'élaborent dans l'exil des réfugiés, autant que des politiques nationales et internationales à l'égard de ces espaces de transit et d'exception – c'est-à-dire de l'usage qu'elles veulent en faire à long terme – et des conceptions des uns et des autres sur le retour des réfugiés dans les pays d'où ils viennent.

Trois générations de réfugiés⁵

Maheba n'est pas un « camp » de réfugiés. C'est un vaste territoire cédé, vierge, en 1971, par les chefs locaux au gouvernement zambien, et par ce dernier au HCR. Une friche taillée dans la forêt, sur un plateau arboré situé au nord-ouest de la Zambie, faisant environ 35 kilomètres de long et de 15 à 25 kilomètres de large

5 Les données présentées ici ont été recueillies dans le camp de Maheba en janvier-février et juin 2002, lors de deux missions réalisées dans le cadre de l'unité de recherche *Constructions identitaires et mondialisation* de l'IRD, et grâce à une collaboration avec Médecins sans frontières (MSF-France). Mes plus vifs remerciements vont à toute l'équipe de MSF en Zambie, à Lusaka et sur le site de Maheba, pour l'accueil sur place, pour l'accès aux espaces du camp, et pour toutes les discussions que nous avons eues à propos des camps, de l'action humanitaire ou du retour des réfugiés. Je remercie également, pour leurs commentaires d'une première version de ce texte, Loïck Barriquand, Véronique Lassailly-Jacob et Alain Morice.

(pour une superficie totale d'environ 800 kilomètres carrés en 2002), entre la rivière Maheba à l'ouest et la rivière Mwatwe à l'est et au sud. Un portail, au nord, mène à la seule route goudronnée de la région, celle qui vient de Solwezi, à 75 kilomètres de là, et va vers Mwinilunga, à 200 kilomètres environ, près de la frontière angolaise. Le portail est gardé par la police zambienne, mais les limites du périmètre du site ne sont pas matérialisées, elles sont naturelles ou « sociales », c'est-à-dire marquées simplement par la fin de zones habitées ou cultivées.

Le site HCR de Maheba est une installation en milieu rural de 58 000 réfugiés (exactement 58 535, nombre maximum enregistré en janvier 2002, en diminution depuis cette date), principalement angolais (51 641 à la même date, soit 88,2 %), mais aussi congolais (de RDC, ex-Zaïre, 1 649 personnes, soit 2,8 %), rwandais (3 695, 6,3 %) et burundais (1 441, 2,5 %), ces deux dernières nationalités étant composées principalement de Hutus. Maheba est une agglomération dont la forme est intermédiaire entre celle des espaces villageois relativement stables, comme les villages de réfugiés hutus en Tanzanie dans les années quatre-vingt [Liisa Malkki, 1995 a] et les camps-villes que j'ai étudiés, par exemple, sur le site de Dadaab au Kenya [Agier, 2001 ; 2002].

Si tous sont réfugiés et vivent donc, à divers degrés, une situation d'exception comme étant leur norme, les résidents de Maheba ont entre eux des différences importantes. Les uns et les autres n'ont pas vécu les mêmes souffrances ni les mêmes itinéraires de fuite, ils n'ont pas la même dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, ils ne disposent pas dans le camp des mêmes ressources et pouvoirs, et ils n'ont pas tous le même rapport à leur pays d'origine. Une stratification sociale en trois catégories de réfugiés peut rendre compte de cette diversité : elle distingue les « installés », les « récents » et les « nouveaux arrivants ». Description sociologique qui se confond en grande partie avec la lecture de l'espace et simultanément avec la chronologie du site : du nord au sud, du portail d'entrée et de la « route n° 1 » de la « zone A », ouverte en 1971, jusqu'aux « villages » les plus éloignés de la huitième zone ouverte dans le camp, la « zone H » : à une trentaine de kilomètres environ du portail d'entrée, le « village n° 17 », le dernier du camp, a été ouvert en février-mars 2002 pour accueillir 900 réfugiés arrivés au cours des semaines précédentes. Ainsi, une lecture sociospatiale du camp nous informe tout à la fois sur l'évolution des guerres depuis trente ans dans cette région d'Afrique – Angola, Congo (RDC), Rwanda, Burundi – et sur la formation de la diversité ethnique et nationale de cette localité spécifique. Le « contexte » de la situation observée est à plusieurs échelles et plusieurs temporalités⁶ : prétendre en rendre compte devrait consister en la description, non d'un cadre strictement national ou régional environnant, mais du *cadre chronologique et topographique* de toutes les guerres qui ont amené des populations diverses, de plusieurs provenances et à des moments différents, à se retrouver ensemble sur un site précisément hybride, dans une situation locale unique. On ne fera qu'ébaucher ici une description de l'effet du contexte sur la situation des réfugiés de Maheba.

6 Sur les rapports et les « jeux » entre les situations et leurs contextes, voir les réflexions rassemblées par Jacques Revel [1996].

La partie la plus ancienne du site, celle des *installés*, part du portail d'entrée du camp et remonte les différentes « routes », depuis la route n° 1 jusqu'à la route n° 46, couvrant environ 500 kilomètres carrés et abritant un peu plus de 20 000 réfugiés. Cet ensemble comprend la partie originelle (dite « Old Maheba »), dont le peuplement s'est étalé au long des années soixante-dix, et « New Maheba », secteur qui s'est développé dans les années quatre-vingt. L'habitat est très dispersé, avec d'importantes surfaces de terres: 5 hectares par famille dans les zones des années soixante-dix, puis 2,5 hectares dans celles des années quatre-vingt. Les terres sont attenantes aux habitations, et ont été allouées dès l'arrivée des réfugiés dans le but de permettre leur installation agricole rapide et leur autosubsistance au bout de deux ans. Après les deux premières années de présence dans le camp, la ration alimentaire du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) est suspendue, le principe valant aussi pour les générations suivantes de réfugiés. Sur la zone A, la partie la plus ancienne du site, les réfugiés angolais sont originaires de divers groupes régionaux ou ethniques qui ont participé aux luttes d'indépendance contre les Portugais dans les années soixante et le début des années soixante-dix. Parmi ceux-ci, certains passèrent d'abord par d'autres régions de la Zambie, notamment par le camp de Mayukwayukwa, ouvert en 1966⁷. Ils s'étaient réfugiés là dans la seconde moitié des années soixante, c'est-à-dire avant l'ouverture de Maheba, site dont ils s'enorgueillissent d'avoir été les défricheurs. Ensuite, ce sont principalement des Mbundu qui sont arrivés à partir de 1976, c'est-à-dire dans les années qui ont suivi l'indépendance de l'Angola (11 novembre 1975), très vite marquées par les affrontements entre le MPLA et l'Unita. Les Mbundu (ou Ovimbundu) forment le principal ensemble ethnique d'Angola, regroupant le tiers de la population environ, dont la région d'origine se trouve dans le centre du pays, bien que la guerre ait amené ses ressortissants à se déplacer vers d'autres régions, notamment orientales. Les Mbundu, globalement considérés comme des partisans de l'Unita (dont le leader, Jonas Savimbi, était lui-même un Mbundu), ont largement dominé le peuplement du site de Maheba depuis le milieu des années soixante-dix et la prise du pouvoir par le MPLA en Angola. Ils peuplèrent dans un premier temps les parties restantes de « Old Maheba » (les routes n° 14 à 28, formant la zone B). Puis l'extension de « New Maheba » a été ouverte en 1985. Elle se peupla, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, grâce à l'arrivée de nouveaux réfugiés mbundu mais aussi lunda et luvale, ces derniers étant tenus pour des partisans du MPLA, originaires de régions situées plus à l'est, comme Moxico, qui ont été occupées plus récemment par l'Unita ou qui ont fait l'objet d'affrontements réguliers entre les deux forces en guerre.

Les Mbundu dans le camp se disent plus « civilisés » que les autres réfugiés arrivés, avant ou après eux, des régions orientales, ils disent qu'ils parlent mieux le portugais, sont davantage scolarisés qu'eux et « veulent les dominer », selon les termes d'un réfugié mbundu ancien. Cela ne s'est cependant pas traduit par des affrontements ethniques violents sur le site. Certains réfugiés considèrent d'ailleurs que ces clivages, ou parfois ces « frictions » (*atritos*), ne sont pas exactement ethniques mais

7 Un peu moins de 20 000 réfugiés y vivent actuellement.

viennent plutôt du fait que les uns sont des « gens de l'Unita » et les autres « des gens du MPLA⁸ ». Par exemple, certains des 10 000 réfugiés arrivés lors de la dernière très grande vague d'arrivées de septembre-octobre 2000, furent d'abord placés dans la dernière zone du camp (« zone H »), ouverte en 1999 pour faire face aux afflux de nouveaux réfugiés : étant des Mbundu chassés des régions centrales et orientales d'Angola par la conquête du MPLA, ils ne s'entendirent pas avec des Lunda et Luvale, arrivés un peu avant eux des régions orientales et frontalières, lorsque l'Unita avait elle-même pris le contrôle de la région. Ces groupes-ci « ne [les] laissèrent pas s'installer ». Les Mbundu demandèrent donc à l'ONG gestionnaire du camp pour le compte du HCR, la Lutheran World Foundation (LWF), de les « redistribuer » auprès d'autres habitants installés plus haut sur le site, à « Old Maheba », depuis les années soixante-dix et appartenant au même groupe ethnique qu'eux. Ces Mbundu récents, comme les plus anciens installés, étaient assimilés aux partisans de l'Unita, alors que les Luvale étaient considérés comme proches du MPLA... « Mais ici, notent les réfugiés mbundu qui racontent cet épisode lors d'une réunion collective, nous sommes tous des *refugiados angolanos*. »

D'une manière générale, les résidents des zones anciennes sont bien installés dans le camp, fiers de ne pas avoir besoin de l'assistance humanitaire. Ils vivent grâce à leur autosuffisance agricole, à la vente d'un surplus agricole (en maïs, manioc et patate douce principalement), à un peu de commerce de détail sur les petites places de marché – une par « zone », comprenant selon les cas de dix à trente petits éventaires et quelques boutiques bâties en dur. Enfin, une part non négligeable reçoit quelques revenus grâce à des emplois dans les ONG. Cette partie de la population du camp, ancienne, intégrée et se considérant peu assistée, compte, en janvier 2002, un peu plus de 20 000 habitants, soit 35 % de la population totale, et elle occupe 60 % de la surface totale du site. En outre, certains des plus anciens réfugiés se sont « approprié » des terres dans la partie du camp située plus au Sud, qui a été rattrapée vingt ans plus tard par l'extension progressive du site due à l'arrivée d'autres réfugiés.

Environ 30 000 autres réfugiés sont arrivés à Maheba entre la deuxième moitié des années 1990 et 2001. Ils ont été répartis encore le long de quelques « routes » puis, l'espace disponible se réduisant, regroupés en « villages⁹ ». Ils forment la catégorie que j'ai désignée comme celle des réfugiés *récents*. On trouve parmi eux des Angolais des régions centrales et orientales (mbundu, lunda et luvale), comme dans les vagues précédentes, mais aussi des Congolais de RDC, des Burundais et Rwandais hutus.

Un groupe de 2 500 Rwandais hutus a ainsi « ouvert » une nouvelle zone du camp, la « zone G », en novembre 1997¹⁰. Ils arrivaient du Rwanda, qu'ils avaient fui en juillet 1994 pour Goma puis le Sud-Kivu, au Zaïre (actuelle RDC,

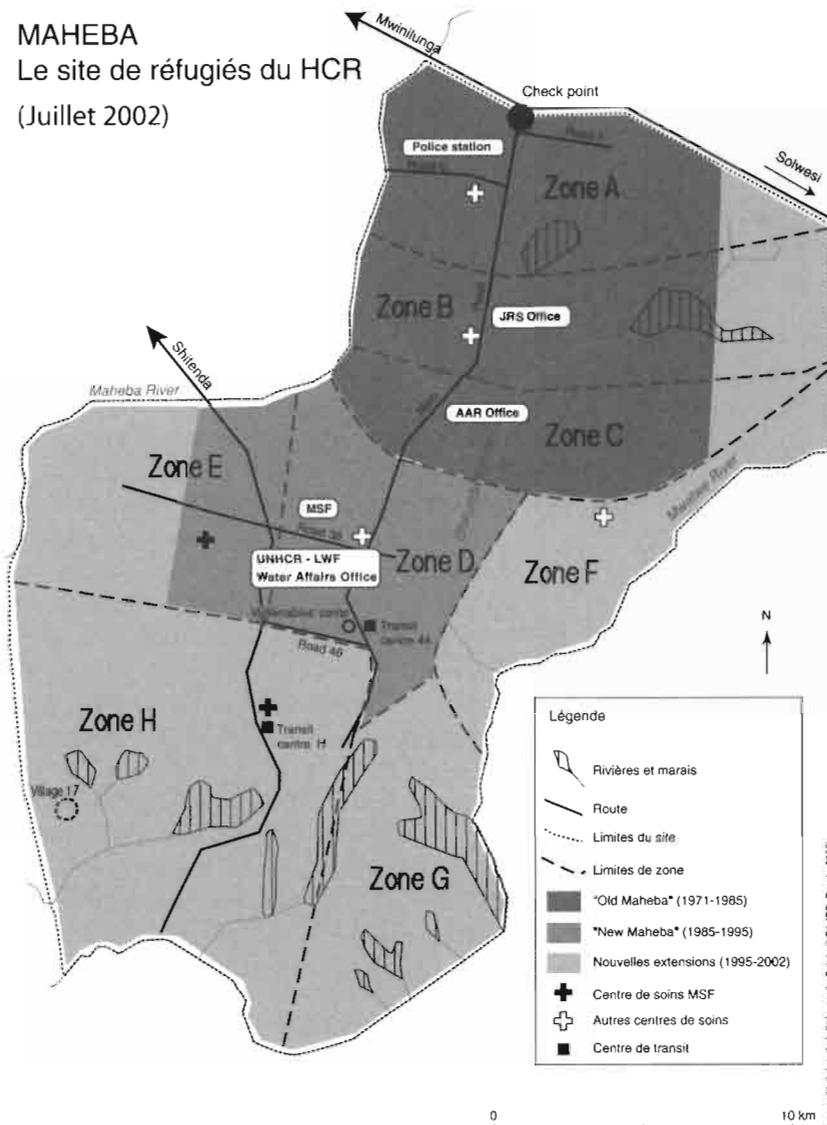
8 Ce que confirment les quelques incidents rapportés par Powles [1993] entre partisans de l'Unita et du MPLA dans le camp à l'occasion de la tenue des élections en Angola en septembre 1992, tout comme l'existence, mentionnée par la même auteure, d'un « haut niveau de conscience politique parmi les réfugiés », ce qu'on a pu également constater mais plutôt parmi les réfugiés les plus anciens et les plus âgés.

9 Il s'agit de l'ensemble des nouvelles extensions du camp depuis 1995 (voir le plan du site).

10 Cette zone compte actuellement 3 500 résidents.

Figure 2 – Le site de Maheba

MAHEBA
Le site de réfugiés du HCR
(Juillet 2002)



Source : JRS (Jesuit Refugee Service) et MSF - Zambie

Carte conçue par M. Aigler et réalisée par L. Quilley (ICR-IRD, Bessy, 2003)

République démocratique du Congo). Début 1997, ils ont fait la traversée du lac Tanganika et sont entrés en Zambie, où ils ont été regroupés pendant neuf mois dans un camp de transit au nord du pays. Puis ils ont été évacués vers Maheba en novembre 1997. D'autres Rwandais sont arrivés un peu plus tard. Après leur évacuation forcée des camps de Goma, Bukavu, Uvira, à la frontière entre le Congo (RDC) et le Rwanda, en 1995-1996, ils avaient erré pendant plusieurs

mois au Congo (RDC). Puis ils réussirent à entrer en Angola sous protection de l'Unita, après avoir été repoussés par les forces gouvernementales et le MPLA. Ils vécurent un temps dans la zone de la rébellion : « L'Unita faisait travailler les plus forts », raconte un de ces réfugiés, et certains de ces Hutus rwandais ont même intégré les forces armées de l'Unita. En 1997, plusieurs milliers d'entre eux furent accueillis dans les camps de « retournés » angolais ouverts dans la région orientale de Moxico¹¹, et placés sous la protection du HCR, avec l'assistance des ONG Lutheran World Foundation et Médecins sans frontières. Après un an dans ces camps, la reprise des combats dans la région entre l'Unita, les forces gouvernementales et le MPLA provoqua leur fuite comme celle des « retournés » angolais. Un groupe de 3 000 à 3 500 Hutus rwandais est ainsi entré en Zambie fin 1998 et a été placé en centre de transit (à Mwinilunga, près de la frontière angolaise) sous contrôle de la police zambienne. De là, le groupe fut transféré à Maheba dans les premiers mois de 1999 où une partie rejoint les réfugiés hutus qui étaient arrivés fin 1997 par l'est, pendant qu'une autre allait dans une autre zone, déjà occupée par des réfugiés congolais (de RDC ex-Zaïre). Des milliers d'Angolais arrivés à la même époque, entre la reprise de la guerre en Angola, en 1998, et 2000-2001, ont également le souvenir d'interminables parcours, passant des mois à aller à pied de village en village, à se nourrir de feuilles et fruits trouvés dans la forêt (la *mata*), à voir leurs familles dispersées ou partiellement décimées par les attaques dont les civils étaient la cible. Après une année d'errance ou plus, ils arrivèrent par petits groupes à la frontière zambienne. Si l'exode difficile est encore proche chez ces réfugiés récemment arrivés, ils sont également confrontés à des problèmes d'installation dans le camp, d'autant plus préoccupants qu'après les deux premières années de présence, ils perdent le droit à la ration alimentaire du PAM.

Les « villages » où se retrouve cette catégorie de réfugiés récents ressemblent parfois à de très petits noyaux urbains : le long de la piste, sont rassemblées une fontaine, une école¹², quelques boutiques, une place de marché avec une vingtaine d'échoppes, mais les terres qu'ils peuvent cultiver sont rarement attenantes aux habitations. Ces réfugiés ont, pour la plupart, reçu leur lopin de terre de 2,5 hectares, certains s'appropriant même, sans le déclarer, davantage de surface aux limites du site. C'est le cas des Rwandais et Burundais, habiles agriculteurs de marais, pêcheurs et commerçants, qui ont dynamisé certaines productions commerciales sur le camp, en particulier celles du poisson et du riz, cultivé en zones marécageuses, où ils font aussi de la patate douce hors saison. D'autres n'ont pas encore reçu officiellement de terres : certains s'« approprient » celles qu'ils voient en friche, d'autres cultivent sur le terrain que le HCR leur a accordé pour

11 Retours consécutifs au second accord de paix de Lusaka en 1994.

12 L'ONG Jesuit Refugee Service a un programme d'alphabétisation et d'enseignement pré-primaire sur l'ensemble du site, réalisé dans vingt-cinq écoles pour un peu plus de 2 000 élèves. L'administration zambienne a, pour sa part, quatre établissements d'enseignement primaire et un de premier cycle du secondaire dans la partie ancienne du camp, établissements dont l'accès est payant. Les familles de réfugiés installés ont parfois les moyens de payer ces droits de scolarité, et JRS a également un programme de bourses pour permettre à certains enfants de réfugiés d'accéder au premier cycle du secondaire.

construire leur habitation (un lot de 50 mètres sur 25 mètres), ou se mettent au service des *installés*, réfugiés anciens occupant depuis longtemps plusieurs terres.

Une dernière catégorie est formée par la génération des *nouveaux arrivants*. Ils se trouvent dans une situation d'extrême dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire internationale sur le plan alimentaire, médical, psychologique, social. À la descente des camions qui les ont amenés des zones frontalières où ils ont été auparavant enregistrés, ils sont regroupés dans deux centres de transit, en principe pour quelques jours, en fait pour plusieurs semaines. Ils sont ensuite transférés sur des espaces de forêt vides, où ils vont former de nouveaux « villages » regroupant environ un millier de personnes à chaque fois.

Les centres de transit sont des alignements de tentes, plus rarement de bâtiments en brique de terre séchée. Les soins médicaux sont assurés à l'arrivée dans les postes de santé des centres de transit et dans deux cliniques, les uns et les autres installés par MSF dans la partie récente du camp, où se trouvent les réfugiés arrivés en dernier et dont les besoins ont un caractère d'urgence en situation précaire¹³. La ration alimentaire du PAM est distribuée une fois par mois¹⁴. Cependant, durant plusieurs mois consécutifs des années 2001 et 2002, l'aide a consisté en demi-rations, c'est-à-dire que la quantité distribuée pour un mois ne couvrait que quinze jours de nourriture minimale (en maïs, huile et sel), ce qui a eu pour effet d'accentuer particulièrement le dénuement des nouveaux arrivants.

Fatigués, hagards, affamés ou malades, les nouveaux arrivants parlent peu et restent assis ou allongés la plupart du temps. Leur vulnérabilité tient au mauvais état de santé comme à la décomposition des familles au moment de l'arrivée, au manque d'adultes, en particulier d'hommes en âge de travailler. Un relevé effectué dans un des deux centres de transit à la fin du mois de janvier 2002 (Transit Centre H) a permis de relever la présence de 499 personnes, dont 99 hommes, 112 femmes, et 288 enfants de moins de quinze ans (soit 58 %). Un autre groupe de réfugiés, arrivés début février 2002 dans l'autre centre de transit (Transit Centre 44), était composé de 82 personnes réparties en 21 familles, six étant dirigées par un homme, quinze par une femme sans conjoint, plus un adolescent seul. Les moins de quinze ans représentaient au total 61 % de ce groupe en transit, et les hommes adultes 16 %¹⁵.

Dans les centres de transit, les réfugiés restent regroupés en grand nombre dans les mêmes tentes ou les vastes bâtiments vides, ou dans des tentes plus petites alignées les unes contre les autres : ce sont des lieux d'attente, sans intimité, où ils n'ont rien à faire. Lorsqu'ils quittent ces centres, ils sont placés sur un espace vide à défricher, avec une bâche, une ou deux couvertures et quelques rares ustensiles de cuisine. L'aménagement de cet espace, la fabrication des cases, la préparation des sols pour y faire un peu de culture : toute cette installation, minimale, leur prend plusieurs mois.

13 Par ailleurs, des cliniques gérées par l'administration zambienne opèrent dans les parties anciennes du site.

14 Les réfugiés reçoivent la ration alimentaire pendant deux ans après leur arrivée, moment auquel ils sont supposés disposer de leurs propres récoltes si une surface de terres agricoles leur a effectivement été attribuée. Il y avait 25 000 bénéficiaires de l'aide alimentaire en mai 2002.

15 Un « camp des vulnérables » regroupe à part 130 vieillards, handicapés et enfants sans famille.

L'accès aux lieux et le pouvoir sur les lieux

Le rapport entre les réfugiés installés, récents et nouveaux arrivants de Maheba, ne relève pas d'une « logique de l'exclusion » telle celle que Norbert Elias et John Scotson [1997] ont pu analyser dans une banlieue de Leicester, en Grande-Bretagne, à la fin des années cinquante : au sein d'un groupe ethniquement et sociologiquement très semblable, les anciens habitants (*established*) stigmatisaient et discriminaient les *outsiders*, qui étaient « marginaux » par le seul fait d'être arrivés plus récemment. Au contraire, le rapport entre les trois « classes » de réfugiés de Maheba montre l'existence d'une logique de l'inclusion dans la domination. Paradoxalement, le mauvais fonctionnement local du système humanitaire renforce cette logique d'inclusion-dominance. L'établissement de rapports sociaux presque « normaux », c'est-à-dire aussi inégalitaires et inclusifs qu'ils peuvent l'être dans un cadre villageois ou communautaire, crée les conditions d'une localité, au sens d'une identification aux lieux, en fonction de leur accessibilité et de la possibilité qu'ont les uns ou les autres d'exercer un pouvoir sur les lieux et sur les autres réfugiés.

Les *installés* représentent, sur l'ensemble de Maheba, une population stable et globalement privilégiée, instaurant des relations de protection et de domination avec les deux autres vagues de réfugiés. Les pouvoirs qu'ils détiennent sur les autres concernent l'aide immédiate, l'accueil, les travaux agricoles temporaires. Ce pouvoir a des fonctions d'intégration sociale d'autant plus efficaces et vitales que l'administration générale du camp, dont dépendent le plus les nouveaux arrivants, fonctionne mal. L'imbrication entre le pouvoir des installés (ou de certains d'entre eux) et le mauvais fonctionnement de l'aide humanitaire favorise de nombreuses pratiques de « corruption » et détournements. Certains employés, locaux et réfugiés, travaillant pour l'organisation chargée de la distribution des rations du PAM, procèdent par exemple à de rapides déchargements de quelques sacs de maïs sur le chemin menant aux points de distribution. Ces sacs, rassemblés devant telle ou telle case, sont ensuite revendus au détail sur les petites places de marché.

Les installés ont le plus d'espace et le plus de ressources ; ils ont aussi des problèmes de statut et, pourrait-on dire, de « seconde génération » : « Quand même, on est des réfugiés », commente un ancien du camp, qui entretient depuis plus de vingt-cinq ans une nostalgie de l'Angola dans les rencontres régulières avec ses amis angolais, certains étant des Mbundu, comme lui, d'autres des employés des ONG, comme lui également. « Être réfugié », dans ce cas, est une condition perçue dans le fait d'être maintenu sur ce site du HCR comme seul lieu légal de vie, sauf dérogations temporaires. De même, le droit de travailler n'existe que dans le cadre du camp, pour les réfugiés eux-mêmes et plus encore pour leurs enfants adultes, dont les études hors du camp nécessitent des dérogations et qui n'ont pas le droit de travailler dans le pays d'accueil en tant que réfugiés. En ce sens, les installés restent bien *dépendants* du système humanitaire, même s'ils ne sont plus quotidiennement assistés sur le plan alimentaire ou sanitaire. Ils y trouvent le cadre d'une certaine tranquillité, d'une vie relativement bien assise, d'un statut social local, non transférable ailleurs. Cela explique le peu d'enthousiasme qu'ils mettent, dans l'ensemble, à envisager leur retour en Angola.

La catégorie des *réfugiés récents* perçoit très bien l'ensemble de problèmes que lui posent les installés: problème de domination dans l'échange inégal entre la « solidarité » dont ils bénéficient de la part de leurs concitoyens d'origine et l'allégeance en services ou en travail agricole qu'ils leur fournissent en retour; problème lié au privilège des anciens pour l'accès aux terres agricoles, accès qui permet à moyen terme, non seulement l'autosubsistance, mais aussi la formation de revenus grâce à la vente, dans et hors du camp, de certains produits¹⁶; problème de compétition dans l'accès aux emplois dans les ONG, dont les revenus, même modestes et temporaires, permettent des investissements locaux, dans l'agriculture ou le petit commerce par exemple. Il y a là une source de plaintes constantes de la part des réfugiés récents, une source de frustrations et de conflit local potentiel, autour d'enjeux ressemblant assez aux habituels enjeux fonciers ou d'accès à l'emploi, mais sans se confondre totalement avec eux, puisque rien – terre, habitation ou emploi – n'est réellement acquis en droit: tout dépend du contexte de guerre, qui justifie le cadre humanitaire comme réalité précaire, sans avenir, où pourtant ces différences sociales se constituent.

La possibilité du départ, chez les réfugiés angolais récents (ayant, *grosso modo*, de deux à cinq ans de présence dans le camp), vient dénouer ces antagonismes et ces inquiétudes. C'est parmi cette catégorie de réfugiés que l'option du retour apparaît comme une solution concrète, généralement associée, dans les explications qu'ils donnent de leur volonté de partir, au « mauvais traitement » qu'ils disent recevoir dans le camp, et qui rend d'autant plus réaliste leur volonté de récupérer des terres abandonnées chez eux il y a relativement peu de temps¹⁷. Cela inquiète les non-Angolais: les Hutus en particulier, qui n'envisagent pas de retourner au Rwanda ou au Burundi, et dont le dynamisme agricole, commercial et associatif a facilité leur intégration rapide sur le site humanitaire.

Immédiatement, les *nouveaux arrivants* constatent, eux, que leur minimum vital, à défaut d'être entièrement pris en charge par les organisations onusiennes et humanitaires en place, se négocie avec les réfugiés installés. Que ce soit dans les centres de transit ou lors de leur arrivée sur les lieux où ils vont établir leur « village », la distribution de nourriture, de couvertures, de casseroles, de bûches, de morceaux de savon, de bâches en toile plastifiée, se fait très progressivement, parfois après plusieurs jours d'attente, elle donne lieu à des querelles avec les agents de l'ONG qui font la distribution, à des disputes entre réfugiés, à d'interminables files d'attente. Tout tarde à venir et rien n'est suffisant. Des détournements de l'aide, certains abus de pouvoir de la part de ceux qui la distribuent ont fait l'objet de rumeurs, de plaintes et de constats. Pour trouver à manger, les réfugiés nouveaux arrivants doivent donc très vite demander, autour d'eux, des prêts de denrées

16 Des commerçants zambiens viennent chercher dans le camp ou juste à la sortie du site des produits agricoles (maïs, manioc, patates douces principalement) qu'ils achètent à très bon marché (achats officiels, non taxés et hors marché, bien que parfaitement publics) et qu'ils revendent ensuite dans les villes du Cop-perbelt et à Lusaka aux prix des marchés locaux. Dans ce cadre, la compétence technique des Rwandais et Burundais pour travailler dans les marais leur permet d'occuper des zones agricoles délaissées par les réfugiés angolais et ainsi de s'insérer sans difficulté dans cette agriculture commerciale.

17 De nombreuses déclarations dans ce sens ont pu être recueillies lors d'une enquête réalisée par l'équipe MSF de Maheba en mai-juin-juillet 2002 sur la question des retours, à laquelle j'ai participé.

alimentaires, des prêts d'argent, des semences pour démarrer quelques cultures. Ils travaillent à la tâche pour les réfugiés anciennement installés, lesquels occupent déjà depuis longtemps une partie des espaces où doivent s'installer les nouveaux arrivants. Ainsi, les terrains prévus pour l'emplacement du dernier « village » créé par l'administration du camp en mars 2002 (le « village n° 17 ») sont en partie occupés à l'arrivée des nouveaux réfugiés par les cultures des anciens installés, arrivés il y a près de vingt ans et résidant dans le secteur de « New Maheba », à plusieurs kilomètres de là. Ces derniers libèrent une partie des terres pour permettre l'installation des nouveaux arrivants (un peu moins d'un millier), lesquels ont trouvé, dans les autres terres, encore gardées et cultivées par les installés, un lieu de travail rémunéré à la tâche, et proche. Le paiement se fait en général en nature : nourriture, ou plants de patate douce ou de manioc.

Si les nouveaux arrivants n'ont d'autre « stratégie » que de se plaindre en permanence du « mauvais traitement » que leur réserve l'ONG gestionnaire du site, de la faim et de l'absence d'abri, s'ils constatent que la solidarité des autres réfugiés est comptée, leur volonté de retour en Angola dépend cependant de garanties institutionnelles : organisation du retour (en camion) par le HCR avec accord du gouvernement angolais, pacification des dernières zones en guerre, garantie de trouver des ressources agricoles et alimentaires sur les lieux du retour.

Exil et identifications locales : la question du retour

Ce qui est en question dans la situation des réfugiés de Maheba après l'annonce de la fin de la guerre en Angola, de la possibilité du retour pour les Angolais, et de l'éventualité de la fermeture du camp, c'est la conception même de la localité, au sens de l'identification à un lieu donné. D'une façon générale, dans les milieux politiques et humanitaires qui traitent des réfugiés, les lieux d'origine sont considérés comme la référence identitaire et la place sociale naturelle des populations déplacées sous la contrainte. Cette conception linéaire, non contradictoire, du lieu d'où l'on vient, d'où l'on a été chassé par la violence et où l'on veut revenir, ne peut que déboucher de manière dominante, univoque, sur l'expression d'un « droit au retour » défendu comme revendication à la fois politique et vitale indiscutable, sur la « priorité au retour » présentée comme seule solution à long terme par le HCR quand il s'agit de la réintégration des réfugiés, ou encore sur l'argument du bien-fondé humaniste du renvoi des populations réfugiées « chez elles » dans les politiques sécuritaires actuelles en Europe. Pourtant, très souvent, les êtres en exil, au moment même où les organisations internationales, ou bien les États, prévoient leur retour, ont déjà fait l'expérience d'un nouvel emplacement dans les zones urbaines ou sur les sites humanitaires où ils se sont retrouvés d'abord confinés malgré eux, et où ils ont dû s'accommoder durant plusieurs années. Cette constatation est plus importante encore dans le cas de la « seconde génération » de réfugiés, la génération de ceux qui sont nés dans les camps ou qui y sont arrivés enfants¹⁸.

18 C'est le cas des réfugiés angolais dont on parle ici, mais aussi des réfugiés somaliens, burundais, etc. Et c'est aussi bien sûr celui des réfugiés « historiques » que sont les Palestiniens, dont certains camps ont plus de cinquante ans d'existence [Mardam-Bey, Sanbar, 2002].

L'expérience initiale, violente, du *déplacement* amène à repenser les différents aspects de l'*emplacement* des réfugiés. Dans un premier temps, la perte des lieux d'origine met en question l'évidence même de l'identification locale, en tant qu'identité d'origine et structurante: une fois défaite, distante et ainsi plus objective, cette relation à l'espace apparaît comme le résultat d'investissements, de stratégies, de « techniques de production de la localité » [Appadurai, 1996 : 182]. Aussi anciennes soient-elles, ces stratégies, symboliques ou économiques, ont formé les « lieux anthropologiques » auxquels les personnes se sont attachées¹⁹. Dans un deuxième temps, l'exil est le contexte des actions individuelles et collectives, dans lequel d'autres stratégies d'*emplacement* peuvent être développées. Comme elles n'effacent pas nécessairement la mémoire des lieux perdus, une pluralité cumulative des identifications locales se dessine ainsi, anticipant et donnant forme à cette « modernité liquide » et à la fragilité des espaces de vie dont parle Zygmunt Bauman [2000]: cet ancrage à plusieurs lieux – et, potentiellement, à un réseau de lieux – confirme le poids du « local » (face au « global »), tout en détachant ce local de la référence à une racine, un enracinement, et une origine unique et définitive. Pour les réfugiés vivant à Maheba, on voit que la guerre et l'exil ont complexifié la conception des lieux, modifié les conditions de leur appropriation et entraîné des recompositions sociales autant que spatiales. La formation d'un nouvel « emplacement » pour les réfugiés arrivés par vagues successives, a dépendu de la formation d'un ordre social sur l'espace de l'intervention humanitaire, autrement dit des relations qui se sont nouées entre les différentes catégories de réfugiés pour l'accès aux ressources et aux places. C'est à partir de cette dynamique catégorielle, qui s'est construite au fil du temps dans ce camp, et des changements identitaires qui l'ont accompagnée, que se conçoivent, pour une bonne part, les réponses à l'offre de retour²⁰.

*

Les guerres génèrent les espaces aménagés qui leur conviennent: camps, refuges humanitaires, centres de transit, zones de sécurité. Ce sont des ébauches d'agglomérations, parfois de villes, toujours maintenues dans l'inachèvement, mais dont le dépeuplement, voire la disparition complète, inquiète. La fin des camps est toujours un problème, pratique et politique.

Ainsi, à l'autre bout de la Zambie, près de la frontière avec le Mozambique, un autre site de réfugiés installé en milieu rural, le site d'Ukwimi, ouvert en 1987, a été évacué en 1994 lorsque les quelque 25 000 réfugiés mozambicains qui y étaient abrités furent rapatriés vers leur pays, après une forte incitation à partir, notamment de la part du gouvernement zambien et du HCR. Le gouvernement récupéra alors les terres qui, comme à Maheba, lui avaient été cédées des années plus tôt par

19 Augé [1992]. Voir Malkki [1995 b] pour la relation entre déplacement et emplacement.

20 Ainsi, l'organisation d'un rapatriement collectif par le HCR (annoncé pour le courant de l'année 2003) donne lieu à des interprétations contradictoires. Elle est comprise par certains réfugiés comme une obligation de rentrer, qu'ils redoutent, alors que d'autres croient y voir la garantie officielle de retrouver dans le pays d'origine les conditions qui existaient au moment de leur fuite.

les chefferies locales. Il les mit à la disposition de colons, et de quelques réfugiés qui avaient refusé de rentrer après l'accord de paix au Mozambique. Mais les réfugiés se trouvaient fragilisés, en situation illégale, considérés comme des étrangers devant régulariser leur séjour dans le pays²¹.

À Maheba, en 1996, près de deux ans après la signature du deuxième accord de paix en Angola et avant la reprise des hostilités en 1998, un journaliste zambien s'interrogeait déjà sur le devenir du camp après la guerre. « Sujet brûlant » au sein de l'administration zambienne, révélait-il, car la possibilité du retour des réfugiés dans leur pays d'origine faisait découvrir au pays d'accueil qu'il y avait là, sur le sol national, quelques milliers d'agriculteurs dont une partie de la récolte était revendue dans le pays, mais aussi des infrastructures importantes (écoles, cliniques, quelques logements de fonction, puits et réserves d'eau, pistes et habitations) [Mwanagombe, 1996]. Tous ces constats sont amplifiés en 2002 parce que la population du camp a plus que doublé depuis 1996 et les équipements ont augmenté, tout comme les produits de l'agriculture commerciale.

Ainsi, au-delà de chaque cas particulier, se dessine un constat général : si la guerre crée ses propres espaces d'exception, certains de ces espaces survivent à la fin de la guerre spécifique qui les a créés et se transforment en processus durables d'urbanisation précaire, imprévue, hybride.

On peut imaginer une sorte de ville. La ville pourrait s'appeler Maheba, du nom de la rivière qui la longe à l'ouest et qui donna autrefois son nom à un camp. Elle pourrait même devenir, selon les termes qu'employait déjà en 1996 Lewis Mwanagombe [*ibidem*], « un gros morceau de richesse à s'approprier au milieu de nulle part ». On comprendrait alors que les réfugiés ont été, plus encore que des défricheurs, les inventeurs de nouveaux espaces.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN Giorgio [1997], *Homo sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil (édition originale italienne : 1995).
- AGIER Michel [2001], « De nouvelles villes : les camps de réfugiés. Éléments d'ethnologie urbaine », *Annales de la recherche urbaine*, 91 : 129-136.
- AGIER Michel [2002], *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.
- AGIER Michel [2003], « La main gauche de l'Empire. Ordre et désordres de l'humanitaire », *Multitudes*, 11 : 67-77.
- APPADURAI Arjun [1996], *Modernity at Large. Cultural Dimension of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ARENDT Hannah [1995], *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Seuil (édition originale allemande établie par Ursula Ludz : 1993).
- AUGÉ Marc [1992], *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- AUGÉ Marc [1994], *Le Sens des autres. Actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard.
- BAUMAN Zygmunt [2000], *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- ELIAS Norbert, SCOTSON John [1997], *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard (1^{re} édition anglaise : 1965).

21 Une étude de ce site dans le cadre d'une analyse de la politique d'asile du gouvernement zambien est présentée par Véronique Lassailly-Jacob [2002].

- GEFFRAY Christian [1990], *La Cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala.
- LASSAILLY-JACOB Véronique [2002], « Quelles réponses à l'afflux des réfugiés? L'exemple zambien », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 2: 211-222.
- LÉVI-STRAUSS Claude (éd.) [1977], *L'Identité*, Paris, Puf.
- MALKKI Liisa [1995 a], *Purity and Exile: Violence, Memory and National Cosmology Among Hutu Refugees in Tanzania*, Chicago, Chicago University Press.
- MALKKI Liisa [1995 b], « Refugees and Exile: from 'Refugee Studies' to the National Order of Things », *Annual Review of Anthropology*, 24: 495-523.
- MARDAM-BEY Farouk, SANBAR Elias (dir.) [2002], *Le Droit au retour. Le problème des réfugiés palestiniens*, Arles, Actes Sud.
- MESSIANT Christine [2002], « Fin de la guerre, enfin, en Angola. Vers quelle paix? », *Politique africaine*, 86: 183-195.
- MWANAGOMBE Lewis [1996], « What Becomes of Maheba after Angolan Refugees go Home? », *Zambia Today*, 23 mars.
- POLLACK Michael [1990], *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.
- PÉCAUT Daniel [2000], « Les configurations de l'espace, du temps et de la subjectivité dans un contexte de terreur: l'exemple colombien », *Cultures & Conflits*, n° 37, 2000: 123-154.
- POWLES Julia [1993], « Tales of fish... À field report: Angolan refugees in Zambia, September 1992 to July 1993 », 18 p. ms., s. l.
- REVEL Jacques (dir.) [1996], *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil-Gallimard.